

Colonel hors classe  
Jean-Luc BECCARI

Marseille, le 10 mars 2025

*Chef de Corps  
Directeur départemental  
des services d'incendie et de secours  
des Bouches-du-Rhône*

Le chef de Corps

à

Monsieur Romain DELAUNAY  
DGD AMENAGEMENT DURABLE  
HABITAT INCLUSION ET COHESION  
TERRITORIALE  
Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
BP 48014

Dossier suivi par : Cne Quentin DELBE  
Sous-direction Action et anticipation  
Groupement Prévision et Aménagement du territoire

N° 470715

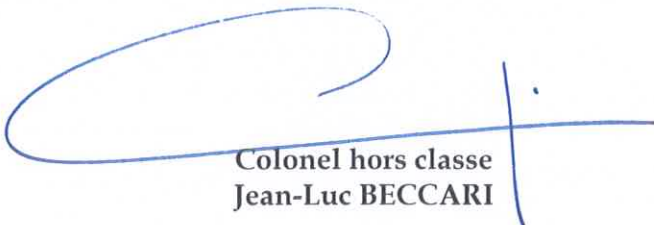
13567 MARSEILLE Cedex 02



**Objet :** Contribution du SDIS à la modification n°1 du PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Étoile  
**Référence :** Courrier du 15 janvier 2025

Par courrier cité en référence, vous avez sollicité le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), concernant la modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) cité en objet.

Après études des éléments fournis, les changements apportés n'amènent aucune remarque de notre part.



Colonel hors classe  
Jean-Luc BECCARI